



États financiers audités 2019-20

Office de la
télécommunication
éducative de l'Ontario



Responsabilité de la direction quant aux états financiers

Les présents états financiers de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public et sous la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, plus particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations touchant la période comptable en cours ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours de périodes ultérieures. Les états financiers ont été établis en bonne et due forme, dans les limites raisonnables de l'importance relative, en se fondant sur les renseignements disponibles au 25 juin 2020.

La direction maintient un système de contrôles financiers conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et qu'une information financière digne de foi est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et procédures officielles et une structure organisationnelle qui prévoit une délégation des pouvoirs adéquate et une séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Le conseil examine et approuve les états financiers. Il se réunit périodiquement avec la direction et le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario en vue de discuter de l'audit, du contrôle interne, de la méthode comptable et des sujets touchant l'information financière.

Les états financiers ont été audités par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de la vérificatrice générale consiste à exprimer une opinion sur la fidélité et la présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant, présenté à la page suivante, donne un aperçu des travaux d'audit et de l'opinion de la vérificatrice générale.

Au nom de la direction :



Jennifer Hinshelwood
Chef de l'exploitation par intérim



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario
et à la ministre de l'Éducation

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (« TVO »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de TVO au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de TVO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de TVO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si TVO a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de TVO.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau

élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de TVO;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de TVO à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener TVO à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale adjointe,



Toronto (Ontario)
Le 25 juin 2020

Susan Klein, CPA, CA, ECA

État de la situation financière

Au 31 mars 2020

(en milliers de dollars)	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	18 823	4 368
Placements à court terme (note 3)	11 183	20 740
Créances à recevoir (note 3)	1 192	911
Charges payées d'avance	1 037	1 443
Stocks	22	129
	32 257	27 591
Droits de diffusion et coûts de production (note 7)	20 112	19 817
Placements détenus pour le fonds de renouvellement des immobilisations (note 5)	3 459	3 695
Immobilisations nettes (note 6a)	14 024	14 918
Total de l'actif	69 852	66 021
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	8 837	7 714
Produits reportés (note 8)	8 056	7 141
	16 893	14 855
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	8 058	8 937
Avantages sociaux futurs (note 4)	15 259	15 434
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 6b)	224	214
	23 541	24 585
Actif net		
Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	20 112	19 817
Investi en immobilisations	9 165	9 387
Non affecté	141	(2 623)
	29 418	26 581
Total du passif et de l'actif net	69 852	66 021

Engagements et éventualités (notes 14 et 16)
Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration :


Président du Conseil


Administrateur

État des résultats

Au 31 mars 2020

(en milliers de dollars)	2020	2019
Produits		
Subventions de fonctionnement du gouvernement (note 10)	38 303	40 046
Contrats pour ILC et Mathify (note 15a)	9 166	9 261
Produits gagnés (note 12)	11 448	11 172
Financement non renouvelable des pensions (note 4)	-	900
Financement de projets par le gouvernement (note 11)	3 268	5 093
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	965	590
	63 150	67 062
Charges		
Contenu et programmation	18 579	18 074
Services au soutien technique et à la production	15 488	16 051
Contrats pour ILC et Mathify (notes 15b 15c)	13 274	14 538
Frais de gestion et généraux	5 371	7 975
Avantages sociaux futurs (note 4)	382	2 886
Coût des produits divers gagnés (note 12)	3 166	2 976
Amortissement des immobilisations	4 053	3 721
	60 313	66 221
Excédent des produits par rapport aux charges	2 837	841

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)	2020				
	Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation interne	Non affecté	Total
Solde d'ouverture	19 817	9 387	-	(2 623)	26 581
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 612)	(3 098)	-	12 547	2 837
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	6 907	2 876	-	(9 783)	-
Solde de clôture	20 112	9 165	-	141	29 418

(en milliers de dollars)	2019				
	Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation interne	Non affecté	Total
Solde d'ouverture	20 037	10 840	-	(5 137)	25 740
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 999)	(3 311)	-	11 151	841
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	6 779	1 858	-	(8 637)	-
Solde de clôture	19 817	9 387	-	(2 623)	26 581

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)	2020	2019
Activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	2 837	841
Ajouter (déduire) les éléments hors trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	4 053	3 721
Augmentation des OMI (note 6)	10	9
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	(965)	(590)
Amortissement des droits de diffusion et coûts de production (note 7)	6 612	6 999
Charge pour avantages sociaux futurs	382	2 886
Perte (gain) sur cession d'immobilisations	1	170
Variations nettes du fonds de roulement hors trésorerie :		
Créances	(281)	59
Stocks	107	16
Charges payées d'avance	406	(386)
Produits reportés	915	984
Créditeurs et charges à payer	1 123	(1 356)
Cotisations aux régimes d'avantages des employés	(557)	(2 604)
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation	14 643	10 749
Opérations en capital		
Acquisition de droits de diffusion	(6 907)	(6 779)
Rentrées d'immobilisations	(3 164)	(3 305)
Produit provenant de la cession d'immobilisations	4	3
Sorties de fonds liées aux opérations en capital	(10 067)	(10 081)
Opérations d'investissement et de financement		
Augmentation des placements à court terme	(11 190)	(27 240)
Rachat de placements à court terme	21 015	18 621
Intérêts	(268)	(347)
Apports reportés afférents aux immobilisations de l'exercice	322	1 562
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et de financement	9 879	(7 404)
Augmentation (diminution) nette de la situation de trésorerie au cours de l'exercice	14 455	(6 736)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	4 368	11 104
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	18 823	4 368

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020

1. POUVOIR ET MANDAT

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (l'« Office ») est une société de la Couronne de la province de l'Ontario qui a été constituée en juin 1970, en vertu de la *Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario*. Conformément à cette Loi, l'Office a pour principal objectif de créer, d'acquérir, de produire, de distribuer ou d'exposer des émissions et des documents relevant des domaines de la télédiffusion et de la télécommunication éducatives ou d'exercer toute autre activité s'y rapportant. L'Office est détenteur d'une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») pour diffuser des émissions de télévision éducatives en langue anglaise. La licence de radiodiffusion doit être renouvelée par le CRTC et la licence actuelle est en vigueur du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2022.

L'Office est une œuvre de bienfaisance enregistrée qui est autorisée à délivrer des reçus de dons aux fins de l'impôt sur le revenu. À titre de société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'Office est exonéré de l'impôt sur les bénéfices.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers de l'Office ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public, notamment les chapitres de la série SP 4200 des normes comptables pour le secteur public.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires au net des découverts. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements à court terme de première qualité en dollars canadiens venant à échéance en deçà de 90 jours.

c) Stocks destinés à la consommation

Les stocks destinés à la consommation, qui consistent en fournitures d'entretien et en bandes vidéo, sont évalués au coût, qui est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti, déduction faite d'une provision pour dépréciation.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes, à compter de l'exercice suivant l'achat :

Immobilisations	Période d'amortissement
Immeuble	30 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Matériel technique interne	7 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Mobilier et fournitures de bureau	15 ans
Émetteurs	17 ans
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations – Émetteurs	17 ans
Matériel de vérification des émetteurs	7 ans
Véhicules	5 ans

L'Office examine la valeur comptable de ses immobilisations chaque année. Quand une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme, l'Office comptabilisera une charge (dépréciation) équivalant à l'excédent de sa valeur nette comptable nette sur sa valeur résiduelle.

Les travaux en cours ne sont pas amortis avant que les immobilisations achevées soient mises en service.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

e) Comptabilisation des produits

1. L'Office applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions et des apports, selon laquelle les subventions, les apports et les legs affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions, les apports et les legs non affectés sont comptabilisés en produits au moment où le montant est reçu ou à recevoir (s'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée).
2. Les produits provenant de subventions et d'apports affectées à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis au cours de la même période d'utilisation que celle des immobilisations connexes.
3. Les produits tirés des licences accordées au matériel d'émissions sont comptabilisés à la livraison du matériel.
4. Les dons de particuliers sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les apports de commanditaires privés sont comptabilisés en tranches égales sur la période où le programme de commandites est présenté par l'Office.
5. Les produits provenant de commandites sont comptabilisés lorsqu'elles sont diffusées à la télévision ou sur le Web.
6. Les frais de scolarité pour les cours offerts par le Centre d'études indépendantes (« ILC ») et les frais d'inscription pour les tests d'évaluation en éducation générale (« GED ») sont comptabilisés en produits au moment de l'inscription.

f) Avantages sociaux futurs

Pour tous les services rendus par les employés jusqu'au 31 décembre 2017, l'Office comptabilise ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées et les frais connexes, au net de l'actif des régimes. Les méthodes comptables suivantes ont été adoptées :

1. Des actuaires indépendants déterminent le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite, selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et les meilleures estimations de la direction.
2. Le coût des services passés et tout actif ou toute obligation transitoire sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes.
3. Les écarts actuariels sont comptabilisés et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes.
4. Le rendement prévu des actifs des régimes de retraite est fondé sur la juste valeur de ces actifs.

À compter du 1^{er} janvier 2018, les employées et les employés admissibles de l'Office sont des participants du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) et du Compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires (CASSF). L'Office comptabilise sa participation au RRF et au CASSF, qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, comme des régimes à cotisations déterminées.

La province de l'Ontario, qui est le seul répondant du RRF et du CASSF, détermine les versements annuels de l'Office aux régimes et est responsable de s'assurer de la viabilité financière des caisses de retraite. Tout excédent ou passif non capitalisé découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne représente pas un actif ou un passif de l'Office. Par conséquent, les cotisations de l'Office sont comptabilisées comme si les régimes étaient des régimes à cotisations déterminées et passées en charges dans l'exercice où elles sont exigibles.

g) Droits de diffusion et coûts de production

Les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

- Les frais au titre des émissions d'actualité et de promotion du réseau produites par l'Office sont passés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.
- Toutes les autres émissions produites par l'Office et les émissions autorisées par une licence dans le cadre de contrats de coproduction, d'achat à l'avance ou d'acquisition sont comptabilisées selon leur coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :
 - Acquisition de la licence d'une émission : durée du contrat
 - Émission produite par l'Office : quatre ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

h) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Office sont comptabilisés de la manière suivante :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les placements détenus pour le fonds de renouvellement des immobilisations, sont évalués au coût après amortissement.
- Les créances sont comptabilisées au coût après amortissement.
- Les créditeurs et charges à payer sont comptabilisés au coût.

i) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Un passif est comptabilisé pour les obligations légales, contractuelles ou juridiques, associées à la mise hors service d'immobilisations quand ces obligations proviennent de l'acquisition, de la construction, du développement ou du fonctionnement normal de l'immobilisation. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur à l'aide d'une méthode d'actualisation et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable de l'actif connexe. Au cours des exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour la désactualisation et toute modification du montant ou du calendrier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service d'immobilisations capitalisé est amorti selon la même méthode que l'immobilisation visée et la désactualisation est incluse dans la détermination des résultats d'exploitation. L'Office comptabilise un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants d'actif et de passif présentés, la divulgation des éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments qui nécessitent l'utilisation d'estimations importantes comprennent les obligations au titre des avantages sociaux futurs et la durée prévue d'utilisation des immobilisations et des droits de diffusion. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

k) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance comprennent les impôts fonciers, les services de nettoyage, l'électricité, le soutien logiciel et d'autres charges payées d'avance, et elles sont passées en charges sur la période durant laquelle l'Office envisage d'en profiter.

l) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice est passé en charges.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie de l'Office consistent en des placements à court terme de première qualité en dollars canadiens. Ces placements viennent à échéance en deçà de 90 jours et ont affiché un rendement de 2,34 % (2019 – 2,05 %).

Placements à court terme

Les placements à court terme de l'Office consistent en des placements à court terme de première qualité en dollars canadiens qui ont une date d'échéance supérieure à 90 jours. Tous les placements achetés ont une durée maximale d'un an.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Créances à recevoir

(en milliers de dollars)	2020	2019
Produits gagnés de ILC, dons, ventes et licences, location de tours et frais d'entretien des émetteurs	781	587
Remboursement de la TVH	386	310
Divers	25	14
	1 192	911

Marge de crédit d'exploitation

Dans le cadre de ses arrangements financiers, l'Office a négocié une marge de crédit renouvelable à vue avec la CIBC. Le montant maximal de crédit disponible selon la facilité est de 1 million de dollars (2019 – 1 million de dollars). La marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel de la banque. Au 31 mars 2020, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité (2019 – 0 \$).

Informations sur les risques

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'Office ne puisse pas respecter ses obligations de trésorerie au moment où elles deviennent exigibles. L'Office gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement et prépare un budget et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il a suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. L'Office n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à son obligation et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. L'Office est exposé à un risque de crédit lié à ses créances. Étant donné le montant des créances et l'expérience concernant les paiements antérieurs, l'Office n'est pas exposé à un risque de crédit important.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. En raison de la courte durée des instruments financiers de l'Office, leur valeur comptable correspond approximativement à leur juste valeur et, par conséquent, l'Office n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de fluctuations des cours de change. L'Office a un compte de banque en dollars américains. Son solde n'a jamais été trop important, à quelque moment que ce soit au cours de l'exercice, pour exposer l'Office à un risque de change important.

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Fusion et réduction des régimes

À compter du 1^{er} janvier 2018, le régime de retraite principal et le régime de retraite de la haute direction ont été fusionnés avec le Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) et son régime de retraite complémentaire l'a été avec le Régime des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires (RASSF), (collectivement, la « fusion »).

Le RRF et le RASSF sont des régimes contributifs à prestations déterminées. Les participants au RRF reçoivent des prestations en fonction des années de service et du salaire annualisé moyen au cours des cinq années consécutives qui donnent la rémunération la plus élevée précédant la retraite, la cessation d'emploi ou en cas de décès. Le RRF est financé par les cotisations des employeurs et des participants et par les revenus de placement de la Caisse de retraite des fonctionnaires. Les cotisations des participants et des employeurs sont remises à la Commission du Régime de retraite de l'Ontario (CRRO). La partie de ces cotisations qui dépasse les limites de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) est transférée au CASSF.

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Le personnel à temps plein de l'Office participe au RRF, qui est un régime de pension à prestations déterminées pour le personnel de la province et bon nombre d'organismes provinciaux. Les versements annuels de l'Office de 2 millions de dollars (2019 – 2,1 millions de dollars) sont compris dans les frais de chaque service dans l'État des résultats et les avantages du personnel dans la note 13 b).

Par suite de la fusion, les régimes de l'Office ont été comprimés afin de cesser les cotisations des participants et de geler les services validés à compter du 31 décembre 2017. L'Office a reçu l'autorisation de la Commission des services financiers de l'Ontario de transférer l'ensemble de l'actif et du passif des prestations déterminées au RRF et au RASSF, le 13 septembre 2018. La composante des prestations déterminées du régime de pension du régime principal a pris fin le 30 septembre 2018.

En vertu de l'entente de transfert, TVO devait rembourser le découvert provenant de la modification de la valeur de l'actif entre le 1^{er} janvier 2018 (date d'entrée en vigueur de la fusion) et la date du consentement au transfert de l'actif (13 septembre 2018). Cette somme était de 1,4 million de dollars, dont 0,9 million de dollars fut versés par le ministère de l'Éducation et le reste provenant de l'Office.

De plus, des apports ont été faits au régime principal et au régime de la haute direction pour financer le déficit de solvabilité. Les apports au régime principal ont pris fin le 31 juillet 2018 au moment du dépôt de l'évaluation actuarielle du 1^{er} janvier 2018. Les apports au régime de la direction ont pris fin le 30 novembre 2018 au moment du transfert au RRF et au RASSF le 12 décembre 2018.

Les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels l'Office est le répondant incluent les éléments suivants :

a) Régimes de retraite agréés et régime de retraite supplémentaire :

- Le régime de retraite principal et le régime de la haute direction ont été limités. Les transactions en cours reflètent cette limite.

b) Régime de retraite complémentaire :

- L'Office offre des avantages après embauche, notamment touchant les soins médicaux, les soins dentaires et l'assurance-vie sur la base des coûts partagés aux personnes embauchées avant le 1^{er} janvier 2018. Ce régime n'est plus offert au personnel embauché le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date.

L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins du financement des autres régimes offerts après l'emploi a été réalisée le 1^{er} janvier 2019.

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les informations relatives au régime de pension et autres avantages sociaux de l'Office sont présentées dans les tableaux suivants.

	Régimes de retraite agréés		Régime de retraite complémentaire		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
(en milliers de dollars)								
Déficit du régime au 1^{er} janvier								
Obligation au titre des prestations constituées	-	-	-	-	13 660	12 128	13 660	12 128
Solde des écarts actuariels non amortis au 1 ^{er} janvier	-	-	-	-	1 738	3 402	1 738	3 402
Cotisations du 1 ^{er} janvier au 31 mars	-	-	-	-	(139)	(96)	(139)	(96)
Passif au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars	-	-	-	-	15 259	15 434	15 259	15 434

	Régimes de retraite agréés		Régime de retraite complémentaire		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
(en milliers de dollars)								
Charges de l'exercice								
Régime à prestations déterminées								
Coût des services (part de l'employeur)	-	-	-	-	310	440	310	440
Amortissement des écarts actuariels	-	-	-	-	(392)	(226)	(392)	(226)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	-	5 338	-	46	464	484	464	5 868
Rendement prévu des actifs du régime	-	(5 453)	-	-	-	-	-	(5 453)
Gain actuariel net lors de la compression du régime	-	2 367	-	(110)	-	-	-	2 257
Total de la charge des régimes à prestations déterminées	-	2 252	-	(64)	382	698	382	2 886
Charge des régimes à cotisations déterminées	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des charges	-	2 252	-	(64)	382	698	382	2 886
Cotisations versées aux régimes								
Cotisations aux régimes de retraite – Office	-	47	-	419	261	276	261	742
Paiements effectués par tous les régimes au 1^{er} janvier :								
Prestations de retraite versées	-	4 412	-	368	-	-	-	4 780
Prestations de cessation d'emploi versées	-	1 414	-	99	-	-	-	1 513

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les principales hypothèses retenues pour évaluer les obligations au titre des prestations et des charges de retraite sont les suivantes :

	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2020	2019
Taux d'actualisation pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées	3,20 %	3,80 %
Taux d'actualisation pour déterminer le coût des avantages	3,20 %	3,80 %
Hausse des coûts des soins de santé	4,50 %	4,50 %
Hausse des coûts des médicaments	5,80 %	5,90 %
Hausse des coûts des soins dentaires	4,50 %	4,50 %
Durée moyenne du reste de la carrière (ans)	13	10

L'hypothèse du taux de la hausse des coûts des médicaments devrait reculer à 4,5 % d'ici 2033.

5. PLACEMENTS DÉTENUS POUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS

Afin de garantir que les immobilisations techniques de l'Office suivent les changements technologiques et puissent être entretenues ou remplacées au besoin, le Fonds pour le renouvellement des immobilisations a été établi en 1984. Jusqu'à l'exercice 2008-2009, l'Office met de côté jusqu'à 2 % des fonds reçus à titre d'apport au Fonds pour le renouvellement des immobilisations. Les fonds disponibles sont investis dans des dépôts à court terme échéant en deçà de 365 jours et leur rendement moyen a été de 2,42 % au cours de l'exercice (2019 – 1,84 %). Les variations du solde du fonds sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Solde d'ouverture	3 695	5 176
Achat d'immobilisations	(321)	(1 562)
Intérêts gagnés	85	81
	3 459	3 695

6. MMOBILISATIONS ET OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

a) Immobilisations

Les immobilisations sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2020			2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	186	-	186	186	-	186
Immeuble	1 988	1 946	42	1 988	1 943	45
Émetteurs	7 324	5 354	1 970	7 221	5 138	2 083
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations – Émetteurs	557	489	68	557	480	77
Matériel de vérification des émetteurs	2 158	2 028	130	2 050	2 013	37
Matériel technique interne	21 152	19 075	2 077	21 470	19 195	2 275
Améliorations locatives	7 155	6 093	1 062	9 682	9 079	603
Matériel informatique	6 758	5 641	1 117	6 433	5 297	1 136
Mobilier et agencements de bureau	1 821	1 085	736	2 107	1 689	418
Matériel de bureau	2	2	-	175	175	-
Véhicules	242	162	80	306	189	117
Logiciels	12 566	6 755	5 811	12 131	4 227	7 904
Travaux en cours – Émetteurs	745	-	745	24	-	24
Travaux en cours – Tech. interne	-	-	-	13	-	13
Total	62 654	48 630	14 024	64 343	49 425	14 918

Les travaux en cours font référence à la mise à niveau de la ligne de transmission de 600 MHz.

b) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

L'Office a comptabilisé un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs qui était exigé en vertu de leurs baux respectifs. Dans la détermination de la juste valeur de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, l'Office a actualisé la valeur des flux de trésorerie correspondants selon des taux sans risque ajustés en fonction de la qualité de crédit. Le montant total non actualisé des obligations futures estimatives est de 316 000 \$ (2019 – 316 000 \$).

(en milliers de dollars)	2020	2019
Solde d'ouverture	214	205
Charge de désactualisation	10	9
Solde de clôture	224	214

7. DROITS DE DIFFUSION ET COÛTS DE PRODUCTION

Les droits de diffusion et coûts de production se composent des éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2020			2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Droits de diffusion et productions réalisées	85 631	68 983	16 648	78 728	62 371	16 357
Productions en cours	3 464	-	3 464	3 460	-	3 460
	89 095	68 983	20 112	82 188	62 371	19 817

La charge d'amortissement de l'exercice s'est élevée à 6 611 826 \$ (2019 – 6 999 075 \$) et est comprise dans la charge de contenu et programmation.

8. PRODUITS REPORTÉS

(en milliers de dollars)	2020	2019
ILC – Subvention du ministère de l'Éducation et financement de projet par le gouvernement provincial (note 15)	4 853	3 879
Financement pour ILC – Transition vers un environnement d'apprentissage virtuel (note 11)	-	1 024
Financement pour l'éducation physique et santé	272	-
Inscriptions à ILC – Payées d'avance	413	-
Financement du projet lié à la <i>Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i>	-	46
Don à être utilisé pour les centres Ontario Hubs (note 12)	1 289	1 240
Don à être utilisé pour ILC	33	-
Apports individuelles supérieures à 100 000 \$	634	583
Location et entretien des tours de transmission	179	173
Produits de commandite	140	134
Autre	243	62
	8 056	7 141

Les charges liées aux produits reportés ci-dessus ont été incluses dans le budget de l'exercice 2021.

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports reçus pour l'achat d'immobilisations et sont comptabilisés en produits (amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations) dans l'état des résultats quand les immobilisations en question sont amorties. Les variations du solde des apports reportés sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2020		
	Apports afférents aux immobilisations non amortis	Fonds non dépensés	Total
Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture	5 242	3 695	8 937
Reconstruction du Studio Davis	200	(200)	-
Remplacement de la ligne de transmission de 600 MHz	121	(121)	-
Intérêts gagnés	-	86	86
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations passé en résultat	(965)	-	(965)
Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture	4 598	3 460	8 058

(en milliers de dollars)	2019		
	Apports afférents aux immobilisations non amortis	Fonds non dépensés	Total
Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture	4 270	5 176	9 446
Reconstruction du Studio Davis	1 084	(1 084)	-
Bibliothèque archive des médias	174	(174)	-
Remplacement de la tour émettrice du CN	280	(280)	-
Remplacement de la ligne de transmission de 600 MHz	24	(24)	-
Intérêts gagnés	-	81	81
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations passé en résultat	(590)	-	(590)
Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture	5 242	3 695	8 937

10. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT

(en milliers de dollars)	2020	2019
Ministère de l'Éducation de l'Ontario		
Subvention de base	36 767	38 446
Subvention pour la préservation du capital	1 536	1 600
	38 303	40 046

11. FINANCEMENT DE PROJETS PAR LE GOUVERNEMENT

(en milliers de dollars)	2020	2019
Financement de projets par le gouvernement provincial		
Ministère de l'Éducation		
Financement lié à la <i>Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i>	166	401
Financement des activités des transmetteurs Over the Air	1 000	1 000
Financement des immobilisations pour la mise à niveau de la ligne de transmission de 600 MHz	600	-
Financement pour ILC – Transition vers un environnement d'apprentissage virtuel	1 424	4 716
Financement pour ILC – Transition vers un environnement d'apprentissage virtuel – Reporté (note 8)	-	(1 024)
Financement pour l'éducation physique et santé	78	-
Total du financement de projets par le gouvernement	3 268	5 093

12. PRODUITS DIVERS GAGNÉS ET COÛT

(en milliers de dollars)	2020			2019		
	Produits	Coût	Produits nets	Produits	Coût	Produits nets
Dons de particuliers et de sociétés et commandites	5 694	3 166	2 528	5 304	2 976	2 328
Legs de Donald Pounder (a)	-	-	-	69	-	69
Don de la famille Green (b)	798	-	798	896	-	896
Produits gagnés par ILC	2 530	-	2 530	2 720	-	2 720
Location de tours et entretien d'émetteurs	1 057	-	1 057	1 053	-	1 053
Produits d'intérêts	842	-	842	572	-	572
Ventes et licences	166	-	166	128	-	128
Programme de remboursement d'impôt foncier pour les organismes caritatifs	240	-	240	247	-	247
Cession d'actifs	4	-	4	3	-	3
Frais liés aux EDR affiliées	102	-	102	101	-	101
Divers	15	-	15	79	-	79
	11 448	3 166	8 282	11 172	2 976	8 196

a) Legs de Donald Pounder

Le legs total de Donald Pounder s'élevait à 2 592 000 \$, dont 648 000 \$ ont été affectés à l'émission *The Agenda*. L'Office a grevé le solde de 1 944 000 \$ d'une affectation interne pour de nouveaux projets ou l'amélioration de produits ou services existants approuvés par le conseil d'administration. Au 31 mars 2020, le legs était intégralement dépensé.

12. PRODUITS DIVERS GAGNÉS ET COÛT (SUITE)

a) Legs de Donald Pounder (suite)

Le total des produits du legs reçus a été comptabilisé comme suit :

(en milliers de dollars)	2020			2019		
	Affecté	Grevé d'une affectation interne	Total	Affecté	Grevé d'une affectation interne	Total
Solde du legs à l'ouverture	-	-	-	69	-	69
Utilisation du legs	-	-	-	(69)	-	(69)
Solde du legs à la clôture	0	0	0	0	0	0

b) Don de la famille Green à être utilisé pour des centres locaux

En décembre 2016, l'Office a reçu un don de 2 000 000 \$ à être utilisé pour l'établissement et le fonctionnement de 4 centres locaux journalistiques (« Ontario Hubs ») dans la province visant à fournir du journalisme en profondeur portant sur les affaires publiques dans les régions de l'Ontario. La somme supplémentaire de 2 millions de dollars a été promise par la Barry and Laurie Green Family Charitable Trust au cours de l'exercice 2019 et l'apport reçu en 2020 était de 843 000 \$ (2019 – 833 000 \$). Le produit sera constaté lorsque les dépenses sont engagées pour l'établissement et le fonctionnement des centres Ontario Hubs. Il y a eu des dépenses de 798 000 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 (2019 – 896 000 \$).

(en milliers de dollars)	2020	2019
Solde d'ouverture	1 240	1 208
Apports reçus – Fondation Green	843	833
Apports reçus – Dons de particuliers	4	95
Utilisation des dons	(798)	(896)
Solde de clôture	1 289	1 240

c) Green Sanderson Family Foundation

La Green Sanderson Family Foundation a fait don de 100 000 \$ à l'Office sur une période de 3 ans, avec pour visée de mieux faire connaître ses initiatives éducatives. Pour l'exercice 2020, l'Office a reçu la somme de 33 334 \$ sur le don.

13. CHARGES

a) Charges réparties

L'Office répartit certaines charges générales entre des activités principales, compte tenu de ce qui suit :

- Frais liés à l'immeuble – Selon la superficie occupée par l'activité
- Frais postaux, d'expédition et d'imprimerie – Selon l'utilisation

Les charges générales totales attribuées aux principaux groupes fonctionnels sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Affaires publiques, documentaires et apprentissage numérique, inclus dans le contenu et la programmation	1 311	1 466
Services au soutien technique et à la production	493	1 040
Centre d'études indépendantes (ILC)	959	707
Frais de gestion et généraux	695	430
Coût des produits divers gagnés	103	72
	3 561	3 715

13. CHARGES (SUITE)

b) Charges par type

L'état des résultats présente les charges par activité. Les charges par type au cours de l'exercice sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Salaires et traitements	30 049	32 246
Avantages sociaux	6 248	9 637
Permis et autres	7 294	7 375
Installations	4 467	4 618
Avantages sociaux futurs	382	2 886
Autres services	3 769	2 351
Transport et communications	1 851	1 842
Publicité	1 888	1 241
Fournitures et matériel	302	295
Amortissement des immobilisations et charge de désactualisation	4 063	3 730
	60 313	66 221

14. ENGAGEMENTS

L'Office a signé des contrats de location-exploitation pour des installations émettrices, des bureaux, des entrepôts et du matériel. Les paiements de location futurs sont les suivants :

Exercice clos le 31 mars (en milliers de dollars)	Bureaux du siège social	Autres	Total
2021	898	918	1 816
2022	890	521	1 411
2023	918	104	1 022
2024	938	-	938
2025	938	-	938
2026 à 2027	2 266	-	2 266
	6 848	1 543	8 391

Le bail du siège social prend fin le 31 août 2027 avec des options pour le prolonger jusqu'au 31 août 2047.

15. LE CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES (ILC) ET MATHIFY

ILC fournit une gamme étendue de cours d'éducation à distance, en anglais et en français, qui permet aux élèves d'obtenir des crédits qui mènent au diplôme d'études secondaires, de parfaire leurs connaissances de base ou d'étudier pour leur développement personnel. Le centre offre également un soutien aux enfants qui ne sont pas en mesure de suivre les programmes réguliers de jour de niveau élémentaire. Les tests d'évaluation en éducation générale (GED) sont également disponibles.

TVO Mathify offre une expérience intégrée d'apprentissage scolaire à la maison aux élèves avec un tutorat individualisé en ligne après l'école assuré par une enseignante ou un enseignant agréés de l'Ontario. Il offre également aux éducatrices et éducateurs un instrument enrichi en ligne pour réaliser en classe des activités et des leçons interactives en mathématiques, un apprentissage personnalisé et un partage facile entre le personnel enseignant, les élèves et les tuteurs, ainsi que donner un apprentissage intégré et un soutien en mathématiques aux élèves.

15. LE CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES (ILC) ET MATHIFY (SUITE)

ILC reçoit du financement pour ces activités en vertu de contrats avec le ministère de l'Éducation pour offrir les services. La partie du financement affectée à des projets précis est reportée jusqu'à ce que les charges connexes aient été engagées.

a) TVO a constaté les produits suivants en vertu de ces contrats :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Contrats pour ILC et Mathify		
Contrat avec le ministère de l'Éducation pour ILC	6 140	6 420
Contrat pour Mathify	4 000	4 000
Financement reporté de l'exercice précédent (note 8)	3 879	2 720
Financement reporté à un exercice ultérieur (note 8)	(4 853)	(3 879)
Subvention pour ILC et Mathify et financement de projet constatés	9 166	9 261

b) ILC et Mathify ont engagé les charges de fonctionnement hors projet suivantes :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Charges de ILC et Mathify pendant l'exercice		
Salaires et avantages sociaux	8 741	8 929
Transport et communications	244	242
Services	438	326
Charges générales réparties (note 13)	959	707
Licences	564	428
Fournitures, matériel et charges diverses	159	214
Total des charges de ILC et Mathify	11 105	10 846

c) Au cours de l'exercice, ILC a engagé des charges relatives à la transition vers l'environnement d'apprentissage virtuel. Le financement pour ce projet a été fourni en grande partie par le ministère de l'Éducation et il est présenté dans le financement de projets par le gouvernement (note 11) :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Adoption et préparation de ILC pour le nouvel environnement d'apprentissage	2 169	3 692

Les charges directes liées au financement reporté à un exercice ultérieur figurent au budget de l'exercice de 2021.

16. ÉVENTUALITÉS

Une éventualité représente une réclamation juridique pouvant être déposée par ou contre l'Office, dont l'issue ultime ne peut être prévue avec certitude. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue des réclamations contre l'Office entraîne des répercussions négatives importantes sur ses résultats et n'estime pas qu'une provision pour perte soit nécessaire en ce moment. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les comptes pour des réclamations déposées par ou contre l'Office. Tout règlement sera comptabilisé au moment où il aura lieu.

17. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

L'Office est une société de la Couronne de la province de l'Ontario et est, par conséquent, apparenté aux autres organismes sur lesquels la province exerce un contrôle ou une influence notable. Plus particulièrement, l'Office a perçu des produits des conseils scolaires de l'Ontario pour des frais de cours et des ventes de matériel didactique du Centre d'études indépendantes (ILC). Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties apparentées.

Les produits provenant de parties apparentées, autres que les subventions, sont les suivants pour l'exercice :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Conseils scolaires	424	521

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer au mode de présentation des états financiers adopté au cours de l'exercice considéré.